

Mémoire présenté à l'URLS de Québec

par

**L'Association régionale de vélo de montagne
Québec Chaudière-Appalaches**



et

**L'Association pour le Développement des Sentiers de
Vélo de Montagne au Québec**



Juin 2008

Qui sommes nous

En décembre 2007 a été créée à Québec une **table de travail** (comité des sentiers) afin d'élaborer un plan pour le développement des sentiers de vélo de montagne dans la région de Québec. Cette table de travail est composée de membres du C.A. de l'Association régionale de vélo de montagne Québec-Chaudière-Appalaches (ARVMQCA) et de membres collaborateurs et de représentants de la région de Québec de l'Association pour le Développement des Sentiers de Vélo de Montagne au Québec (ADSVMQ).

L'ARVMQCA est un organisme sans but lucratif reconnu par la Fédération Québécoise des Sports Cyclistes (FQSC), par l'URLS et par les clubs de la région dont la principale tâche est d'animer les activités de vélo de montagne des régions de la Capitale Nationale et de Chaudière Appalaches. L'ARVMQCA coordonne un circuit estival de courses régionales de vélo de montagne (*cross-country*). En 2007, se sont tenues 9 courses auxquelles ont participé plus de 700 athlètes différents avec une moyenne de participants de près de 300 pour chaque course. L'Association régionale participe aussi aux activités des Unités Régionales de Loisirs et de Sports des deux régions qu'elle chapeaute et fait la promotion du sport via la publication des résultats de courses dans les journaux et médias électroniques. L'Association est responsable de l'organisation des finales régionales de vélo de montagne pour les Jeux du Québec. Cette promotion du sport se fait aussi et surtout via son site Internet qui accueille en moyenne 3000 visites quotidiennement (www.vmqca.qc.ca).

L'ADSVMQ est un organisme sans but lucratif dont la mission est de promouvoir la pratique responsable du sport et encourager le développement durable des sentiers de vélo de montagne. Fondée en 2005, l'association s'est établie en tant que partenaire affilié de la FQSC et est l'organisme qui représente l'*International Mountain Bicycling Association (IMBA)* dans la réalité québécoise. L'ADSVMQ offre des formations en aménagement de sentiers, un programme de bourse pour supporter la mise en place d'infrastructures adaptées et un service de consultation professionnelle. L'ADSVMQ contribue à approximativement 6000 heures de bénévolat par année grâce à la collaboration des clubs membres et aux nombreux événements organisés. Cet effort permet d'aménager des sentiers de meilleure qualité, demandant moins d'entretien, et ce, à travers un réseau de plus de 100 destinations spécifiques au vélo de montagne au Québec. (www.adsvmq.org)

Le vélo de montagne et les sentiers

Les adeptes de vélo de montagne qui pratiquent le *cross-country* n'ont pas tous les mêmes goûts mais selon l'**IMBA** (2007), il est possible de faire quelques généralisations à leur sujet.

Les adeptes de vélo de montagne recherchent :

- un contact avec la nature,
- l'évasion,
- le plaisir de rouler dans des sentiers amusants,
- le défi technique que représente un sentier,
- l'activité physique,
- la variété,
- les raccords,
- la camaraderie,
- le sentiment d'appartenance,
- les infrastructures.

L'**IMBA** (2007) parle également de l'importance des sentiers simples traces (*singletracks*). La plupart des adeptes de vélo de montagne recherchent effectivement ce type de sentiers étroits permettant le passage d'un seul cycliste et qui procurent une expérience unique (sentiment de vitesse, effet de tunnel, immersion, contact avec la nature et contournement des obstacles).



Sentier simple trace réalisé aux Sentiers du Moulin de Lac-Beauport



Sentier simple trace présenté dans le volume de l'IMBA

Malgré notre grand territoire et nos grandes forêts, la province de Québec n'est pas reconnue pour ses centres de vélo de montagne en *cross-country*. En effet, très peu de sites répondent actuellement au besoin des adeptes de vélo de montagne au Québec. Le centre Toboski de Saint-Félicien, le Boisé panoramique de Saguenay et le Parc des gorges de Coaticook sont des exceptions au Québec puisqu'ils font partie des rares sites officiels de vélo de montagne qui attirent vraiment les cyclistes. Il s'agit de sites qui ont été aménagés de façon à répondre spécifiquement aux besoins des cyclistes (réseaux diversifiés avec de nombreux kilomètres de sentiers de vélo de montagne).

Avec si peu d'endroits intéressants, il n'est pas difficile d'expliquer pourquoi des milliers de cyclistes québécois se déplacent à chaque année à l'extérieur de la province afin de retrouver des sites qui répondent à leurs besoins. Les *Kingdom trails* de East Burke dans l'état du Vermont est l'un des sites les plus fréquentés par les adeptes de vélo de montagne québécois. Ce petit village du Vermont offre à ses visiteurs une centaine de kilomètres de sentiers de grande qualité. C'est ainsi qu'ils attirent des milliers de cyclistes annuellement, dont plus de 30 % de Québécois.

Il existe différentes disciplines en vélo de montagne. La discipline la plus populaire est le **cross-country**. C'est la discipline dont il est question dans ce mémoire. Les adeptes de *cross-country* possèdent généralement des vélos de montagne à simple ou à double suspension et ils parcourent des chemins de terre, des chemins forestiers et des sentiers spécialement aménagés pour eux. La discipline qui est souvent mise de l'avant par les médias pour le vélo de montagne est la **descente**. Plus spectaculaire que le *cross-country*, cette discipline est généralement pratiquée dans les centres de ski alpin et consiste à utiliser le remonte-pente pour ensuite dévaler la montagne dans des sentiers spécialement aménagés. Un équipement de protection est utilisé et des vélos à double suspension à grand débattement sont utilisés. Le **freeride** et le **dirtjump** sont d'autres disciplines dérivées de la descente qui gagnent en popularité.

Situation actuelle du vélo de montagne dans la région

La région de Québec compte de nombreux adeptes de vélo de montagne. Au niveau compétitif, la région est très bien structurée grâce à l'Association régionale (ARVMQCA) et ses 20 clubs. C'est d'ailleurs la région qui compte le plus grand contingent de compétiteurs en vélo de montagne avec près de 1000. Ce qui représentait en 2006 27% de l'ensemble des compétiteurs enregistrés auprès de la Fédération Québécoise des Sports Cyclistes (FQSC). Il est important de noter que ces nombreux compétiteurs ne recherchent pas uniquement des sites pour faire de la compétition et qu'ils souhaitent également profiter de centres de vélo de montagne pour pratiquer leur sport et pour s'entraîner. Les cyclistes qui pratiquent le vélo de montagne pour le plaisir sans s'adonner à la compétition sont très peu nombreux à se procurer une licence récréative auprès de la FQSC. On constate cependant que de ceux qui se sont procurés une telle licence (environ 1000 personnes), près de la moitié étaient de la région de Québec.

Un sondage auprès des principales boutiques de vélo de l'agglomération de Québec révèle que 4000 vélos de montagne sont vendus annuellement dans la région. Considérant que de tels vélos ont une espérance de vie

active de plus de 10 ans, cela représente au minimum 40 000 vélos qui s'engagent ou sont prêts à s'engager sur les sentiers.

Ces chiffres sont renchérissés par Vélo-Québec dans son étude *L'état du vélo au Québec en 2005* : « *Enfin, un cycliste sur quatre (27 %) emprunte des sentiers de vélo de montagne ou des chemins forestiers, ce qui nous permet de déduire que le Québec compte près de 700 000 adeptes du vélo de montagne, sans compter les enfants* ». On peut penser qu'une bonne proportion des adeptes de vélo de montagne provient de la région de Québec et qu'il y a donc un grand potentiel à développer des centres de vélo de montagne dans la région.

Les sentiers de vélo de montagne dans la région

Selon l'étude de Vélo Québec, il y aurait 6 centres de vélo de montagne dans la région de Québec pour un total d'environ 800 km de sentiers de vélo de montagne (Vélo Québec, 2006). De son côté, le document réalisé par Plan paysage en collaboration avec l'URLS de Québec (2007) qui s'intitule *Développement régional des sentiers récréatifs de la Capitale-Nationale : Pour un plan d'action concerté* indique que « *La région offre aussi une autre expérience exceptionnelle pour les adeptes du vélo de montagne, en leur offrant 8 centres et plus de 800 kilomètres de pistes de toutes catégories. La région se place en tête des destinations pour faire du vélo de montagne.* »

À notre avis, ces documents ne reflètent pas la réalité de la situation que vivent les adeptes de vélo de montagne de la région. Les 800 km de sentiers qui se retrouvent dans les quelques centres de vélo de montagne indiqués dans ces documents sont principalement des sentiers larges (généralement des sentiers de ski de fond dont certains sont utilisables l'été par les cyclistes ou des chemins forestiers), ce qui correspond en partie seulement à ce que recherchent les adeptes de vélo de montagne. En effet, les adeptes de vélo de montagne recherchent surtout des sentiers simples traces qui auront été spécialement aménagés pour le vélo de montagne. Ces centres suscitent donc peu d'intérêt chez les cyclistes.

De plus, certains de ces centres ont fermé leurs portes aux cyclistes dans les dernières années. C'est le cas entre autres du Centre de ski Le Relais de Lac-Beauport qui ne donne plus accès aux cyclistes depuis quelques années. C'était également le cas du Centre Castor de Valcartier qui a été interdit aux cyclistes depuis quelques années sauf pour la tenue de quelques compétitions. Le Centre de ski de fond Charlesbourg est un autre centre qui est maintenant interdit aux cyclistes. Malgré les efforts concertés d'un groupe de bénévoles, il n'a pas été possible de garder un accès pour les cyclistes sur ce territoire qui est présentement réservé à la pratique du ski de fond et de la raquette en hiver.

Selon le répertoire des sentiers de vélo de montagne AllezY (www.allezy.net/rep_sentiers), le Mont Sainte-Anne, le Génévrier, les Sentiers du Moulin, la Vallée Bras du Nord et le boisé de Saint-Émile sont les principaux centres de vélo de montagne dans la région. Notez que le boisé de Saint-Émile n'est pas un site officiel pour la pratique du vélo de montagne. Voir la carte des différents sites officiels de la région en annexe.

Le Mont Sainte-Anne à Beaupré

Le site est reconnu pour ses pistes de descente (DH), qui attirent une clientèle régulière. Pour le cross-country, le Mont Sainte-Anne offre plus de 120 km de sentiers de vélo de montagne de tous les calibres. Malheureusement, même si ce site possède un très grand potentiel, on y retrouve présentement peu de sentiers intéressants, à l'exception de quelques kilomètres de sentiers qui n'ont pas été aménagés par le Mont Sainte-Anne mais par des cyclistes locaux. Très peu de cyclistes de la région se déplacent au Mont Sainte-Anne, sauf pour les événements du festival annuel de vélo de montagne (Vélirium) organisé par GESTEV.

Le Génévrier à Baie Saint-Paul

Le Génévrier offre 15 kilomètres de sentiers entretenus et balisés de calibre débutant à expert où se tiennent des compétitions de niveaux régional et provincial. Une partie de ces sentiers sont des simples traces. Cependant, il n'y a pas suffisamment de sentiers pour attirer la masse.

Les Sentiers du Moulin à Lac-Beauport

Les Sentiers du Moulin offre présentement 19 kilomètres de sentiers larges ainsi que 3 kilomètres de sentiers simples traces. Des travaux ont été réalisés bénévolement depuis 2006 avec la collaboration des propriétaires afin de faire de ce site un centre de vélo de montagne d'envergure. En 2006 et 2007, plus de 1000 heures de bénévolat ont été réalisées et les travaux se poursuivront en 2008. Des demandes de financement ont été déposées afin d'accélérer le développement du site. Une trentaine de kilomètres de sentiers simples traces feraient de ce centre un site incontournable de la région. Il s'agit d'un projet officiel de l'ADSVMQ.

La Vallée Bras du Nord à Saint-Raymond

La Vallée Bras du Nord offre présentement 99 kilomètres de sentiers larges ainsi que 4 kilomètres de sentiers simples traces. De nombreux sentiers simples traces sont présentement en développement et un premier secteur comportant une quinzaine de kilomètres de sentiers simple trace sera ouvert en août 2008. La coopérative de solidarité de la Vallée Bras du Nord compte ajouter de nombreux kilomètres de sentiers d'ici 2012 afin de faire de cette vallée une destination incontournable pour le vélo de montagne dans le nord-est de l'Amérique.

Boisé urbain à Saint-Émile

Le boisé urbain de Saint-Émile est un site non-officiel pour la pratique du vélo de montagne. Une quinzaine de kilomètres de sentiers simples traces y ont été aménagés et les cyclistes y sont tolérés pour le moment. Le site appartient à quelques propriétaires privés qui souhaitent y construire des habitations. Bien que majoritairement zoné « agro-forestier », ce site risque de disparaître en totalité ou en partie au profit de l'urbanisation. Ce site non-officiel est sans aucun doute le site le plus populaire dans la région pour pratiquer le vélo de montagne. Il y a même des cyclistes de l'extérieur de la région qui viennent y rouler. Des centaines de cyclistes y circulent à chaque semaine, ce qui prouve le réel besoin de sites officiels spécialement aménagés pour la pratique du vélo de montagne dans la région et la nécessité de protéger ce site pour éviter que les cyclistes ne se retrouvent en des lieux interdits.

Autres sites potentiels

Le Centre Castor de Valcartier compte de nombreux kilomètres de sentiers de ski de fond qui pourront être utilisés par tous les cyclistes à partir de 2008. Il n'était plus possible de rouler sur ce site depuis quelques années, mais les efforts d'un club de la région appuyé par l'ARVMQCA et l'ADSVMQ ont permis d'ouvrir les discussions avec l'Armée canadienne afin de donner l'accès à ce site à tous les cyclistes. Un club cycliste militaire a été créé et compte développer le site dans les prochaines années.

L'Association régionale suit également de près le dossier de développement du Parc nature du Mont-Bélair sur le territoire de la Ville de Québec où des sentiers de vélo de montagne pourraient être développés. Un mémoire a d'ailleurs été déposé par l'Association régionale en 2005 (ARVMQCA, 2005). D'autres sites potentiels sont également à l'étude.

Dans la région de Québec la SÉPAQ offre la possibilité de faire du vélo de montagne sur deux de ces sites, soit la Station touristique Duchesnay et le Parc de la Jacques-Cartier. Il s'agit cependant de chemins forestiers peu attirants pour la plupart des adeptes de vélo de montagne.

Conclusions

La région de Québec est la mieux structurée de la province pour la pratique du vélo de montagne grâce à l'Association régionale de vélo de montagne (ARVMQCA), qui compte 20 clubs et des centaines de membres fédérés récréatifs et compétitifs, sans compter les nombreux usagers n'adhérant pas aux structures existantes.

Paradoxalement, ces milliers d'adeptes de vélo de montagne n'ont pas accès à des endroits officiels et de qualité pour pratiquer leur sport dans la

région immédiate. La ville de Québec est ceinturée de montagnes qui offrent un grand potentiel pour l'aménagement de sentiers durables, mais où les cyclistes ne peuvent pas rouler en toute légalité.

Il existe un besoin réel de développer de nouveaux sentiers, de nouveaux lieux officiels pour pratiquer le vélo de montagne, afin de consolider le bassin de cyclistes de la région et permettre le recrutement de nouveaux adeptes. Ces centres favoriseront la pratique du vélo de montagne, une activité de plein air qui permet de découvrir la nature et de se maintenir en bonne santé physique.

Les cyclistes de l'extérieur de la région pourront également bénéficier de ces centres en y faisant des visites. Ces centres deviendraient sans aucun doute des attraits touristiques pour la région et les commerces environnants pourraient aussi en bénéficier.

Recommandations

1- Développer des centres de vélo de montagne d'envergure dans la région de Québec

Contrairement à ce que mentionnent les rapports de Vélo Québec association (2006) et de Plan paysage (2007), il n'y a pas de centre de vélo de montagne d'envergure à Québec présentement et il y a un réel besoin. Pour qu'un centre de vélo de montagne soit considéré de la sorte, il devrait offrir une cinquantaine de kilomètres de sentiers de vélo de montagne pour tous les niveaux. La Vallée Bras du Nord, les Sentiers du moulin et le Centre Castor pourraient devenir ce type de centres dans les prochaines années.

2- Développer des centres de vélo de montagne urbain afin de permettre un accès facile à des sentiers de vélo de montagne

Pour favoriser le développement du vélo de montagne dans la région, il faut favoriser son accessibilité en développant de centres de vélo de montagne urbains. Le boisé de Saint-Émile, le Camp Bourg-Royal, le Parc nature du Mont Bélair et le Camping municipal de Beauport pourraient devenir de tels centres. Ces sites permettront à la population, dont les jeunes, de découvrir ce sport sans devoir faire de longs déplacements.

3- Développer le Sentier vert de Québec

Suivant le principe de la route verte, il s'agit de créer à Québec un réseau de sentiers de vélo de montagne en reliant les différents centres de vélo de montagne urbain du territoire. Un cycliste pourrait ainsi traverser la ville de Québec en vélo de montagne dans des sentiers, de Beauport jusqu'à Val-Bélair.

4- Favoriser le développement de sentiers simples traces

Il y a de nombreux sentiers larges disponibles pour pratiquer le vélo de montagne à Québec (Plan paysage parlait de 800 kilomètres en 2007). Cependant ce sont les sentiers simples traces développés pour le vélo de montagne que les adeptes de vélo de montagne recherchent.

5- Donner un support aux organisations pour leur permettre d'obtenir des droits de passage

Les associations et les clubs ont besoin d'appui pour faciliter les discussions afin d'obtenir des droits de passage pour les sentiers de vélo de montagne.

6- Donner un support aux centres de vélo de montagne afin qu'ils obtiennent du financement pour se développer

Il y a de plus en plus de bénévolat investi dans la région pour développer des sentiers de vélo de montagne. Les clubs de la région, entre autres, investissent de plus en plus de temps dans les sentiers. Cependant, ils ont besoin d'appui financier afin de développer et d'entretenir les sentiers de vélo de montagne.

Références

ARVMQCA. 2005. Le vélo de montagne et le Mont Bélair. Mémoire présenté à la Ville de Québec.

IMBA. 2007. *Managing Mountain Biking: IMBA's Guide to Providing Great Riding.*

Vélo Québec association. 2006. L'état du vélo au Québec en 2005.

Plan paysage. 2007. Développement régional des sentiers récréatifs de la région de la Capitale-Nationale. Pour un plan d'action concerté.